

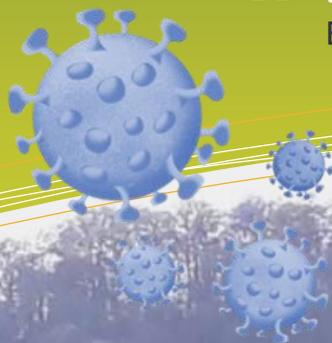


les
ECHOS
de

MOLLKIRCH

Bulletin d'information municipal n°58

NOVEMBRE 2020



MAIRIE

3 rue du Guirbaden
67190 MOLLKIRCH
03 88 50 00 53

contact@mollkirch.fr

www.mollkirch.fr

 Mollkirch infos

LUNDI	8h30-11h30	FERME
MARDI	8h30-11h30	FERME
MERCREDI	FERME	15h-18h
JEUDI	8h30-11h30	16h-18h
VENDREDI	8h30-11h30	15h-18h

BIBLIOTHEQUE

03 88 49 04 33

bibliotheque@mollkirch.fr

 Bibliothèque de Mollkirch

LUNDI	8h-10h
(scolaires)	
MERCREDI	20h-21h30
VENDREDI	20h-21h
SAMEDI	14h30-16h

SELECT'OM

Collecte ordures ménagères : **mardi**
Collecte sélective : **1er vendredi du mois**

Déchetterie de Muhlbad-sur-Bruche

Mardi

Hiver : 13h30-17h

Été : 13h30-19h

Jeudi et Samedi

Hiver : 9h-12h et 14h-17h

Été : 8h30-12h et 14h-17h30

Édité par la commune de MOLLKIRCH
Directeur de publication : le Maire, Mario TROESTLER
Impression : Imprimerie Kocher, Rosheim
Comité de rédaction : Commission Communication
Date de parution : novembre 2020



Chers
Mollkirchoises et
Mollkirchois,

C'était mieux avant ?

Sans conteste, notre vie de tous les jours a évolué et est loin de reprendre son cours habituel.

Au contraire, les annonces gouvernementales durcissent la situation avec de nouvelles mesures visant à juguler la pandémie.

La vie de notre village s'en trouve affectée, faisant planer le risque de liens sociaux à nouveau distendus.

Ainsi, toutes nos manifestations ont été suspendues et le repas de Noël des Aînés n'aura pas lieu.

La vie des associations s'en trouve durement touchée, leur existence même pouvant être remise en cause par cette trêve "virale".

Elles peuvent cependant compter sur la municipalité pour leur apporter le soutien nécessaire le moment venu.

Néanmoins, cette épreuve nous permet de voir émerger des solidarités que l'on imaginait révolues : l'entraide familiale, de voisinage, intergénérationnelle.

Au-delà de l'actualité sanitaire, la vie du village poursuit son cours.

Ainsi la rentrée scolaire de nos 85 enfants (effectif stable dans les années à venir), s'est parfaitement déroulée grâce à l'implication sans faille du personnel enseignant, mais aussi périscolaire, sans oublier les indispensables nounous.

En plus des 20 places du périscolaire, ce sont 24 enfants qui sont accueillis dans la salle du Conseil Municipal qui se transforme en cantine à midi.

Merci à tous les personnels, scolaires, périscolaires et municipaux de si bien travailler ensemble à l'accueil des plus jeunes d'entre nous.

Depuis son installation, le Conseil Municipal a pris ses marques et travaille assidument.

Ainsi plusieurs commissions (urbanisme, environnement, travaux, communication, appel d'offres, CCAS) se sont réunies et les premières actions voient le jour.

Les rencontres avec la population lors de la campagne municipale avait clairement mis en évidence la préoccupation numéro un des

Mollkirchois : la sécurité des déplacements piétons et cyclistes vis-à-vis du stationnement sauvage.

Aussi, petit à petit, pour répondre à cette problématique, une nouvelle signalétique et de nombreux marquages au sol ont vu le jour.

L'objectif premier étant de libérer les trottoirs des stationnements gênants et de créer un corridor de sécurité de l'extrémité de la rue de la Forêt-Mollberg jusqu'au bout de la rue des Châtaigniers en passant par la route du Guirbaden.

Idem pour l'axe principal de Laubenheim.

Cela s'avère d'autant plus nécessaire que des projets immobiliers sur ces axes vont remplir au fur et à mesure les "dents creuses" et générer l'arrivée de nouvelles voitures.

Bien sûr cela bouscule nos habitudes, mais il en va de la sécurité de tous et de la responsabilité de la municipalité.

Nous comptons sur votre aide et votre civisme, mais nous sommes déterminés à faire respecter par tous les moyens ces règles de vivre ensemble.

Un autre dossier continue d'avancer, c'est la viabilisation de la rue du Gassenacker (et Kirchhof) qui verra bientôt la construction d'une demi-douzaine de maisons ainsi que l'implantation de notre nouvelle école.

La voirie a été élargie, l'eau, l'électricité, l'éclairage public ont été posés, suivis bientôt de l'assainissement.

La Commission "Ecole - bibliothèque - périscolaire" regroupant élus-parents d'élèves-personnels enseignants et périscolaires a travaillé conjointement avec le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) pour définir les contours du futur équipement.

Le contact avec les financeurs est en cours (Etat-Région-Département-CAF) et un concours d'architectes devrait être lancé en 2021.

2021 verra également l'arrivée de la fibre à Mollkirch, les premiers travaux préparatoires auront lieu en décembre.

Vous le constatez, aussi paisible et tranquille que peut paraître notre village, il est en continuel mouvement et en évolution.

Une évolution qui se doit d'être réfléchie et utile au plus grand nombre, dans le respect de règles qui nous permettent de mieux vivre ensemble.

Alors, pas sûr que c'était toujours mieux avant, mais il ne tient qu'à nous que ce soit mieux demain.

Mario TROESTLER

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lire l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune ou à la mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020

Budget Primitif 2020



Suite à la réunion de la commission finances à date du 6 juillet 2020, Le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de budget Primitif 2020 de la commune.

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2020, qui se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	746 375 €	620 282,23 €
Recettes	746 375 €	620 282,23 €

Rapport annuel 2019 Select'om

Après présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés du Select'om par M. Marc Bastian, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.

Délégués CNAS -

Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales

Dans le cadre de la désignation de délégués pour ce comité, le Conseil Municipal désigne :

- Mme Pauline Schwob comme déléguée du personnel
- M. Marc Bastian comme délégué élu
- M. Mario Troestler comme délégué suppléant élu pour le Comité National d'Action Sociale

Divers

- Nuisances suite au brûlage à l'air libre des déchets ménagers et risques d'incendies liés à la sécheresse. M. Le Maire propose de prendre un arrêté municipal.
- Présentation par M. Marc Bastian, Adjoint au Maire du rapport de la commission sécurité/environnement du 28/07. M. Le Maire rappelle les engagements en matière de sécurisation des trajets à pied, notamment en vue de la rentrée scolaire.

Les zones à sécuriser sont les suivantes :

- ◇ Place de la fontaine (manque passage piéton)
- ◇ Route du Guirbaden (bout de trottoir à refaire)
- ◇ En face du restaurant les Châtaigniers (voitures garées dans le virage)
- ◇ Angle rue du Mollberg/Rocher (problème de circulation pour les grumiers)
- ◇ Rue de la Forêt (problème de parking, ruissellement des eaux de pluie provoquant des coulées de boue et gravats)
- ◇ Route de la Chapelle (besoin marquage au sol pour les piétons, ajout d'un ou deux candélabres solaires)



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020

Subvention aux associations

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 230€ pour l'année 2020 aux associations suivantes, les différents membres des associations mentionnées ci-dessous ayant quitté la salle pour le vote :

- Table d'Histoire de la Magel
- Amicale des Retraités
- Association Arts & Culture

Approbation du rapport annuel de l'Agence de l'eau Rhin/Meuse

Après présentation du rapport annuel 2019 sur la synthèse l'agence de l'eau Rhin/Meuse par M. Schleiss, 1^{er} adjoint au Maire, le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.

Vente de terrain

Dans le cadre du projet Ecole, la commune souhaite acquérir des terrains dans la zone retenue, à savoir le Kirchhof, située derrière la Mairie/Périscolaire et à côté de l'aire de jeux & Loisirs. Pour rappel, la Commune est déjà propriétaire de plusieurs parcelles.

Pour mémoire, lors de précédents Conseils Municipaux, il avait été voté les points suivants :

- Délibération du 15/06/2016 : accord du Conseil pour déléguer à l'EPF d'Alsace (Etablissement Public Foncier) l'acquisition et le portage pour le compte de la Commune des terrains dont elle n'est pas déjà propriétaire.

sommaire

- Le mot du maire p. 2
- Décisions du conseil municipal p. 3
- CCAS p. 5
- Infos mairie p. 6
- Bibliothèque p. 7
- Stationnement p. 8
- Patrimoine p. 10
- Vie associative p. 11
- Pompiers p. 11
- Vie paroissiale p. 12
- Commémoration 11 novembre p. 13
- Portrait : Alexandra RONELT p. 14
- Etat civil p. 15

ACCES A LA MAIRIE

LA MAIRIE RESTE OUVERTE DURANT LE CONFINEMENT AUX HORAIRES HABITUELS :

- La porte est fermée, mais l'accueil est accessible en toquant à la porte.
- Une seule personne à la fois sera admise, il faudra patienter à l'extérieur.
- Le port du masque et la friction des mains avec la solution hydroalcoolique sont obligatoires.
- Privilégiez au maximum l'envoi de mail à

contact@mollkirch.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020 (suite)

- Délibération du 23/05/2019 : le projet de l'aménageur foncier SAS La Fontaine (constructeur maisons BOOA) pour un montant de 160 000€ HT pour les parcelles n° 206, 207, 208, 209, 210, 211 – section 5, d'une contenance totale de 30,17 ares est retenu.
- Délibération du 27/02/2020 : l'EPF d'Alsace reçoit l'autorisation de la Commune d'acquérir les parcelles cadastrées section 5 n° 206, 207, 208, 209, 210 et 211, afin de permettre à la Commune de disposer des terrains nécessaires à la vente.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de vendre les terrains mentionnés ci-dessus aux sociétés LA FONTAINE et BURGER IMMOBILIER au prix de 160 000€ HT soit 192 000€ TTC et autorise le Maire ou l'un des Adjointes à signer l'acte de vente.

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal propose de désigner 5 commissaires qui siègeront dans cette commission, dont la mission est d'intervenir en matière de fiscalité locale concernant les locaux professionnels et biens divers et de donner son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients d'imposition.

Il convient de proposer pour chaque catégorie une personne, soumise aux impôts concernés.

Le Conseil Municipal décide de proposer à l'unanimité les personnes suivantes :

CATEGORIE	NOM
Taxe d'Habitation	COURTOT Jean-Claude
Taxe Foncière sur Bâti	SCHWEBEL Hubert
Taxe Foncière sur Non Bâti	BASTIAN Pierre
Cotisation Foncière des Entreprises	LANCHE Patrick
Personne extérieure	SIAT Philippe

Subvention Ecole

Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'unanimité une subvention de 350€ à l'Ecole de Mollkirch pour ses besoins courants de matériel pour les enfants.

Subvention Amicale des Maires des Portes de Rosheim

Le Conseil Municipal décide, à 14 Voix POUR et 1 Abstention (Palma Anne-Hélène) une subvention de 379,60€ à l'Amicale des Maires

des Portes de Rosheim. Montant de la subvention qui diffère suivant les Communes puisqu'elle est calculée sur la base du nombre d'habitants par commune. Pour Mollkirch, cela représente 0.40€ par habitant.

Demande de subvention au titre du Fonds de Solidarité Communale Voirie

Le Conseil Départemental ouvre une subvention à destination des communes. L'enveloppe maximale de 100000€ est ouverte pour chaque commune pour des travaux susceptibles d'entrer dans le cadre du Fonds de Solidarité Communal.

Le taux modulé pour la commune de Mollkirch est de 30%, c'est-à-dire qu'elle percevra 30 % de la somme dépensée pour les travaux.

Le Maire propose d'inscrire les travaux de voiries communales suivants pour bénéficier de la subvention :

- Mur de soutènement Rue du Moulin
- Voirie Rue du Moulin
- Liaison douce Mollkirch/Kohlplatz
- Liaison douce rue de la Source / Rue de la Forêt
- Réfection par gravillonnage Rue du Mollberg

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, charge le Maire de solliciter les services du Département pour l'obtention du Fond de Solidarité Communale.

Demande de subvention au titre du Fonds de Solidarité Communale Eglise

Toujours dans le cadre de la subvention du Conseil Départemental à destination des communes, le Maire propose de demander cette subvention pour des travaux de l'Eglise Communale afin de pouvoir obtenir une subvention de 30% des dépenses plafonnées à 100 000€.

Les travaux seraient les suivants :

- Ravalement de façade
- Peinture intérieure
- Remplacement chaudière

Le Conseil Municipal charge le Maire de solliciter les services du Département pour l'obtention du Fond de Solidarité Communale.

Ces deux demandes de subventions (point 8 & 9) n'engagent en rien le Conseil Municipal, il s'agit uniquement d'un accord de principe. Il était nécessaire de faire les demandes pour ces 2 subventions avant le 30/09/2020. Si les dotations devaient être accordées, les projets auraient besoin d'une autre délibération pour leursancements.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020 (suite)

Divers

- Prochainement : Journée citoyenne, les inscriptions seront bientôt ouvertes
- Délégation de VTTistes se rendra à Lug dans le cadre d'un voyage de 3 jours
- Présentation d'un projet soutenu par une

vingtaine de mollkirchois au sein d'une association participative ayant pour but la création d'une épicerie coopérative pour la promotion de produits locaux, de préférence bio et respectueux de l'environnement.

CCAS

Comme vous avez pu le constater cette année les manifestations créées par le CCAS n'ont pas eu lieu faute de la Covid 19.

La fête des Aînés est annulée face à la conjoncture actuelle. Mais comme chaque année, nos aînés de plus de 70 ans recevront leur cadeau et sera distribué par les membres du CCAS.

Nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine.

Aussi, voici une petite présentation du CCAS, de ses actions et de ses manifestations.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mollkirch est représenté, pour le mandat 2020/2026, par 7 élus et 7 bénévoles de la commune et présidé par Mr le Maire, financé en grande partie par la commune. Il a avant tout un but d'aide, de prévention et de développement social au sein du village.

A Mollkirch, le CCAS œuvre sur de nombreux terrains :

Des actions qui perdurent

- La Fête des Aînés en décembre, moment où tous nos Aînés peuvent se retrouver autour d'un repas pour se parler, s'informer et se divertir.
- La Chasse aux œufs à Pâques permettant aux enfants de 0 à 10 ans de récolter les chocolats cachés par M. Lapin et passer une après-midi avec leurs parents autour de jeux créés par les membres du CCAS, des boissons et du chocolat...
- Le Vide landau en juillet : bourse aux vêtements et articles de puériculture qui s'inscrit dans une logique anti gaspillage et permet une rentrée d'argent au CCAS.
- Le Cadeau de Naissance créé en 2015 : la Commune offre à l'arrivée de la cigogne un présent au nouvel habitant de Mollkirch. Actuellement celui-ci est composé

d'un body avec flochage, d'un petit lion rouge et d'une paire de petits chaussons.

Des actions qui s'effacent

- Concours maisons fleuries
- Concours décorations de Noël
→ le manque de participation a eu raison de leur survie
- Le Dépôt de Pain il y a quelques temps quand notre boulanger partait en vacances : les membres du CCAS prenaient le relais mais les nombreuses contraintes, la mauvaise compréhension du mot dépôt... n'ont pas permis de faire perdurer cette action mais pour les personnes isolées ce service continue.

Les actions discrètes

- Le Plan canicule
- Le Plan Covid : permet de garder contact avec nos aînés les plus isolés et leur rendre de petits services. Durant ce deuxième confinement, c'est la principale activité de nos membres.
- Participation financière à des actions menées par l'école de Mollkirch type Classe verte ou spectacle de fin d'année.
- Secours aux personnes dans le besoin, qui traversent une période difficile tant sur le plan financier que psychologique...

Le CCAS sera toujours présent pour vous habitant de Mollkirch, il vous écouter et vous aidera du mieux qu'il peut dans la plus grande confidentialité. Vous pouvez nous contacter via le secrétariat de la mairie.

Merci à tous les membres du CCAS qui s'investissent, sans eux rien ne prendrait forme et nos actions aussi petites qu'elles soient permettent à notre village de vivre.

OUI MAIS...

Circuler en sécurité signifie également pouvoir marcher sur des trottoirs dégagés, déneigés et indemnes de déjections canines.

En ce sens, il convient de tailler les haies qui empiètent le trottoir, supprimer les feuilles mortes, déneiger et saler s'il y a risque de verglas, tenir les chiens en laisse et ramasser leurs déjections.

PROCHAINES BATTUES

05 décembre

19 décembre

16 janvier

30 janvier

ARRETES MUNICIPAUX

Vous êtes quelques-uns à nous alerter sur le non-respect de l'arrêté municipal qui interdit le brûlage de végétaux du 15 mars au 15 novembre, certains habitants préférant l'ignorer.

En effet, un arrêté n'empêchera jamais les incivilités, pas plus qu'un panneau de limitation de vitesse n'empêchera les excès.

Mais il permet de faire remarquer aux contrevenants, que non seulement ils sont à l'origine d'une gêne, mais qu'ils encourent également une amende si vous contactez la gendarmerie.

Il en va de même pour le stationnement. De nouveaux panneaux, de nouveaux marquages ont fait leur apparition pour protéger les piétons et les cyclistes.

Pour rappel, depuis plusieurs années, des panneaux indiquent à l'entrée de Mollkirch et de Laubenheim l'interdiction de se garer hors cases.

Avant d'en arriver à la verbalisation, nous comptons sur le bon sens et sur votre bonne volonté pour respecter ces règles qui nous aident tous à mieux vivre ensemble.



NOS AMIS LES SANGLIERS

Depuis plusieurs semaines nous constatons tous de nombreux dégâts dans nos prairies, jardins et pelouses dus aux sangliers.

Le chasseur du lot communal a été informé de la situation et depuis il multiplie les sorties pour tenter de réduire la population des suidés.

Trois battues seront organisées ces prochaines semaines

Malheureusement nous savons déjà que cela ne suffira pas pour mettre fin au fléau.

Deux actions sont à votre portée :

- Clôturer vos jardins et pelouses.
- **LA CONSOMMATION** : les tirs sont peu nombreux car il y a très peu de commandes.

Domage car cette viande est délicieuse, saine, peu onéreuse et 100% BIO.

Si vous êtes intéressé (une carcasse peu se partager à plusieurs), vous pouvez "commander" votre sanglier en mairie qui transmettra à notre locataire de chasse qui se fera un plaisir de l'honorer.

Compter environ 2,50 €/kg, à vous de prévoir la découpe.



LA MISSION LOCALE DE MOLSHEIM BRUCHE MOSSIG PIÉMONT



Vous avez entre 16 et 26 ans ou vous connaissez un ou une jeune dans votre entourage qui n'est ni en emploi ni en formation :

La Mission Locale de Molsheim Bruche Mossig Piémont est à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans votre recherche d'emploi et/ou de formation, vous aider à construire votre projet professionnel.

A travers les entretiens individuels et/ou des ateliers collectifs, en lien avec les entreprises et partenaires du territoire, l'accompagnement proposé est personnalisé et adapté à la situation de chacun.

En 2019, parmi les 1084 jeunes du territoire Bruche Mossig Piémont, en contact avec un conseiller de la Mission Locale, plus de 600 jeunes ont démarré un emploi, une formation, une immersion ou un contrat en alternance.

BIBLIOTHEQUE

2^{ÈME} VAGUE, 2^{ÈME} CONFINEMENT, 2^{ÈME} FERMETURE DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE !

Sauf que... cette fois-ci le Ministère de la Culture autorise les bibliothèques à mettre en place un click and collect. Bonne nouvelle !

Mais à ce jour la bibliothèque de Mollkirch ne propose pas de catalogue en ligne. Qu'à cela ne tienne ! La procédure est en cours pour le mettre en place au plus vite.

Dès qu'il sera accessible, les lecteurs déjà inscrits seront avertis par mail.

Ceux qui souhaitent profiter du service



peuvent d'ores et déjà faire la demande d'inscription par mail à bibliotheque@mollkirch.fr, elle est gratuite, ne l'oublions pas !

Nous vous ferons parvenir un formulaire d'inscription qu'il suffira de nous retourner dûment rempli, accompagné d'une copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Les modalités de réservation vous seront envoyées en retour.

Prenez contact au **03 88 38 31 01**
La Mission Locale est située **1 place du Marché à Molsheim** et présente aussi à Schirmeck, Obernai, Marlenheim et Wasselonne.
Renseignements par téléphone ou sur le site internet www.ml-molsheim.com
Facebook : "Mission Locale de Molsheim"

Car la lecture est essentielle, nous mettons tout en œuvre pour que vous puissiez occuper vos longues soirées de confinement.



NOUVEAU !

Vous trouverez dorénavant un fond musical et cinématographique !



STATIONNEMENT

Le cheminement doux prend peu à peu forme dans le village, pour le bonheur des enfants, parents, promeneurs...

LAUBENHEIM

A Laubenheim la mise en sécurité des déplacements des piétons est presque aboutie. Ce sont 3 couloirs piétons qui ont été créés. Ils sont englobés dans une zone de partage, limitée à 20km/h.



ROUTE DE LA FISCHHUTTE

Depuis la Rue du Sentier jusqu'à la chapelle du Klosterle, c'est également un couloir piéton qui a été tracé.



PISTE CYCLABLE

La piste piétonne entre Mollkirch et Laubenheim a vu finir sa mise en sécurité. En effet, les dernières rambardes en bois ont été posées en début d'année. Cette piste est destinée aux piétons et aux cyclistes. Selon le code de la route : trottoirs et pistes cyclables sont interdits aux cavaliers, SAUF et uniquement si les chevaux sont tenus en longe !



Pour la sécurité des piétons

Nous pouvons à présent apercevoir de la rue des Châtaigniers jusqu'à l'angle de la rue de la Forêt en passant par la rue du Mollberg, des piétons, des petits pas, des couloirs piétons sur les trottoirs et la chaussée.



Des lignes jaunes ont également été tracées. Elles empêchent les stationnements dangereux, facilitent l'accès aux camions de livraisons, libèrent les trottoirs et permettent ainsi de minimiser les zones accidentogènes.



MEYERHOF

Rue du Meyerhof des places de parking ont été matérialisées entièrement sur la chaussée, afin de laisser le trottoir libre de circulation.



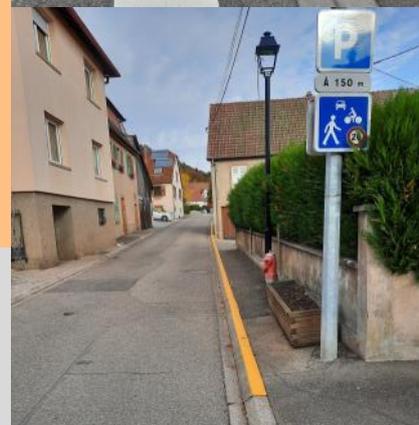
RUE DES CHATAIGNIERS

Les places de parking rue des Châtaigniers et à la salle du Guirbaden ont également fait peau neuve.



Différentes alternatives permettant de résoudre les difficultés de mobilités et de stationnements ont été mises en place.

Agissons ensemble pour la sécurité de tous !



LE MUR NORD SE REFAIT UNE BEAUTE...

2020 aura été une année très spéciale... mais malgré tout, les Sauveurs du château de Guirbaden ont le cœur à l'ouvrage... Le mur nord n'est pas totalement terminé du fait d'un arrêt du chantier pendant près de 3 mois à cause de la Covid... et à présent la saison ne se prête plus à la maçonnerie ; en effet le mortier réalisé à la chaux hydraulique ne doit pas geler. Les joints qu'il reste à faire attendront le mois de mai..., mais le mur a déjà bien belle allure !



Les travaux d'hiver ont donc repris : débroussaillage et entretien du site... Actuellement l'arrivée sur le site par Mollkirch au niveau du pont levis bénéficie des soins des petites mains... Les pierres sont rangées, les orties arrachées... les sangliers apprécient beaucoup ce coup de ménage pour venir fouiner dans la terre fraîchement ratissée !!!



SUCCÈS POUR LES JEP

Les Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre ont été un grand succès avec près de 600 personnes qui sont venues sur le site malgré les contraintes imposées par la préfecture : port du masque obligatoire sur tout le site avec distanciation, gel hydroalcoolique à disposition et tout et tout ... Les bénévoles en costume et masqués ont été ravis d'accueillir les visiteurs pour leur expliquer leur travail sur le site tout au long de l'année. Outre les habituels stands infos et photos anciennes à la chapelle, quelques innovations ont vu le jour : un stand bâtisseurs avec des outils de tailleur de pierre, un stand cuisine médiévale avec des ustensiles et des aliments pour se mettre dans l'ambiance, un stand infos aussi du côté château avec des belles photos avant/après depuis la création de l'association et même un toutoubar pour nos amis à 4 pattes. Les visites guidées programmées toutes les 2 heures ont été très appréciées.

RECHERCHE DOCUMENTS

L'association est toujours à la recherche de photos anciennes, dessins, aquarelles, textes ou tout document qui pourrait contribuer à faire avancer la connaissance du site ou tout simplement pour le plaisir de les partager... C'est bientôt l'hiver et donc le temps de fouiller dans les albums photos et de ranger les caves et les greniers !

Association Sauver le Guirbaden
contact@sauver-le-guirbaden.fr

ZE HOPLA'

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Non non, vous ne rêvez pas... c'est bien le retour des Ze Hopla' !

Après des mois et des mois d'arrêt forcé (vous savez tous pourquoi), votre association de jeunes préférée remet le pied à l'étrier pour vous rendre service et réactiver pour de bon la machine.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'hiver approche à grands pas. Et outre le froid, l'humidité et les courtes journées, la saison blanche nous apporte évidemment les fêtes de fin d'année ! Si vous avez tendance (comme nous), à respecter la tradition du sapin de Noël (celui à la bonne odeur de sève), alors notre proposition vous plaira.

En effet, Ze Hopla' propose une collecte de vos sapins fatigués par les fêtes et qui commencent à faire la tête dès le milieu du



mois de janvier. Alors à vos emplois du temps, puisqu'il va vous falloir retenir la date du samedi 23 janvier 2021, à laquelle nous passerons gracieusement récupérer vos tendres compagnons du coin du feu.

Pas de panique, ce service vous est proposé gratuitement par vos jeunes du village. Mais vous êtes libres de nous gratifier d'un petit pourboire si le cœur vous en dit, pour continuer à faire vivre la magie de Noël (après tout, on croit encore tous au Père Noël nous) !

Nous reviendrons très bientôt dans vos boîtes aux lettres pour vous fournir un planning de passage dans le village.

Portez-vous bien, et à très bientôt !

L'équipe des Ze Hopla'

SAPEURS POMPIERS

UN ETE A GUEPES

L'été 2020 aura sans nul doute vu nos apéros et barbecues perturbés par des visites pas vraiment agréables.

Malgré l'instauration de la facturation par le SDIS des destructions de nids de guêpes, le nombre d'appels au courant de l'été a explosé, à tel point que celui-ci a dû mettre en place les demandes de destruction des nids d'hyménoptères en ligne sur le site du SDIS 67 pour désengorger les Centre de Traitement des Alertes.

Environ 25 interventions rien qu'à Mollkirch, avec un pic record de 10 nids de guêpes en une seule semaine. En raison de leur accès difficile,

certaines interventions ont parfois nécessité l'échelle pivotante automatique du centre de secours de Molsheim. Des opérations parfois longues en pleine canicule, il a fait très chaud dans les combinaisons de protection !



Pas de représentations théâtrales cette année, mais les membres de la troupe sont déjà dans les startings blocs et prêts à reprendre les répétitions dès qu'ils en auront la possibilité.

La pièce est déjà choisie, vous la découvrirez le moment opportun.

Liewi theaterfrend,

Mer hoffe eich weder begriesse ze kenne met unserem neije steckel, wann's weder mejlich esch.

Lache esch g'sund, halte eich guet.

Bis s'nachte Johr

D'luschtige Waldnickel

Confinement oblige, la traditionnelle tournée de vente des calendriers est reportée. Ils vous seront proposés dès que possible dans le strict respect des gestes barrières.

JOSEPH DONIUS : HOMMAGE...

"Le plus bel adieu que l'assemblée pourra me faire sera de poursuivre la mission d'annoncer que le Ressuscité éclaire la vie et la mort de ceux qui croient en Lui et qui se rassemblent en Eglise pour en témoigner." J. Donius

"Heureux l'homme qui a trouvé son lieu, cléments lui seront les cieux"

Samedi 12 septembre une messe d'Adieu, présidée par Monseigneur Christian KRATZ, a été célébrée en l'église St-Joseph de Mollkirch pour rendre un dernier hommage au Père Donius.

Joseph Donius est arrivé à Mollkirch en novembre 2015, il est mort à Mollkirch en avril 2020.

S'il est arrivé seul et qu'il est mort seul, il n'a pas vécu seul.

Parfaitement intégré à la vie du village, présent à toutes les manifestations, fidèle des restaurants locaux et membre occasionnel de l'un ou l'autre Stammtesch, il avait trouvé sa place parmi nous.

Pour nous tous, mollkirchois, il fût dès son arrivée, De Pfarrer von Molse.

Précédé d'une réputation d'homme volontaire et d'érudit, on se disait :

"Mais que vient-il donc faire dans notre si petit village ?"

A bien des égards, Mollkirch et Molsheim partagent quelques points communs : au-delà de la proximité alphabétique de l'annuaire, nous partageons l'histoire des Jésuites de Molsheim qui avaient dans leurs possessions la chapelle du Kloesterlé et la ferme attenante.

Joseph était assez heureux de ce parallèle, lui qui tant d'années a officié à l'église des Jésuites.

Nous partageons aussi dorénavant la

mémoire d'un homme qui ne laissa personne indifférent.

A son arrivée il s'est spontanément mis à la disposition de notre curé, au service de notre Communauté de Paroisses, célébrant des messes sur notre territoire, accompagnant les malades, baptisant et enterrant.



Mais c'est aussi sa grande silhouette traversant d'un pas volontaire les rues du village et les sentiers de la forêt, qui nous restera en mémoire.

Maniant sa canne ou ses bâtons tels des moulinets, même ceux qui ne le côtoyaient pas à la messe le connaissaient bien sûr.

Parfois grave dans les échanges, mais aussi plus léger, il pouvait même se laisser aller à être malicieux.

Il incarnait parfaitement celui qui toute sa vie avait été engagé, était sur tous les fronts et qui jamais ne fuyait les responsabilités de sa charge.

Mais sans doute, depuis bien longtemps dans sa vie, il disposait maintenant d'un temps infini pour écouter la musique classique qu'il vénérât, lire et relire les auteurs qui lui étaient chers.

Il avait mué insensiblement vers un frère contemplatif en lieu et place d'un curé à la charge si lourde.

Tout heureux de renouer avec la nature et la beauté environnante, de retisser ce lien qu'il disait un peu distendu dans le passé.

Des joies simples qui vous emplissent l'âme.

Il a fendu l'armure lors de son accident cérébral.

Très ému, il se disait touché de la sollicitude et des visites à l'hôpital des habitants de Mollkirch, de Grendelbruch, alors qu'ils le connaissaient si peu.

Il est revenu dans son presbytère, encore plus heureux de jouir du temps que lui avait donné le Seigneur.

Tellement heureux d'être parmi nous qu'il exprima sa volonté de se mélanger à jamais à la terre de Mollkirch.

Oui, heureux l'Homme qui a trouvé son lieu, cléments lui seront les cieux.

Au revoir Joseph...



CONSEIL DE FABRIQUE

Le conseil de fabrique était jusqu'à il y a quelques jours encore sans président. Mario TROESTLER, qui occupait ce poste, ayant émis le souhait en février dernier, de ne plus se représenter.

C'est courant octobre que l'équipe a pu se réunir et accueillir Pierre STEMMER qui a accepté avec plaisir la fonction de Président. Le conseil de fabrique se compose de 7 membres : le président, Pierre STEMMER, le secrétaire, Claude GISSELBRECHT, la trésorière, Stéphanie SCHWARTZ et deux autres membres, Blandine BASTIAN et Annette SCHWEBEL, tous élus. Monsieur le

Curé Pierre ALIMASI et Monsieur le Maire Mario TROESTLER étant membres de droit.

Comme beaucoup d'organisations et associations, les activités de la paroisse, hormis le repas paroissial de début d'année, ont été annulées pour cause de pandémie. Ainsi, la Fête Patronale et la bénédiction des animaux de la Pentecôte au château du Guirbaden n'ont pu avoir lieu.

La messe de la St-Hubert prévue le 15 novembre et le concert Gospel de l'Avent connaîtront le même sort. Nous avons tous la même volonté de se sortir de cette période sombre. Restons forts et unis...

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Il y a 100 ans, le 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis 2 ans.

Auguste THIN, soldat de deuxième classe, s'avance dans la citadelle de Verdun vers l'un des cercueils disposés devant lui.

Sur l'un d'eux il va déposer un bouquet d'œillets rouges et blancs.

Auguste THIN vient de désigner le soldat inconnu.



Celui-ci sera inhumé le jour d'après, le 11 novembre 1920, sous l'Arc de Triomphe.

Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts, en même temps, quel que soit son uniforme.

Un mois plus tard, le 10 décembre 1920, mourrait Alfred BINNERT, 23 ans.

Il n'était, lui, pas un inconnu, mais un enfant de Mollkirch.

Son nom figure ici sur le monument aux morts, en premier, alors qu'il est le dernier mort de ce conflit de la commune.

Voici ce qu'écrivait dans le registre des décès l'officier d'état civil, le Maire BEYER :

"Le médecin ROUSSEL, chef de l'hôpital n°1 de Strasbourg, déclare que M. BINNERT Alfred, soldat alsacien au 116^{ème} régiment d'infanterie allemand, demeurant à Mollkirch, est mort des suites de blessures de guerre à l'hôpital à Strasbourg".

On ne sait rien de ses blessures, étaient-elles physiques, psychologiques ?

Sa tombe s'est perdue à Mollkirch et sans doute aussi son souvenir chez ses descendants.

C'était il y a 100 ans.

En ce jour souvenons-nous de lui et de tous ses camarades rappelés sur le monument aux morts, petits grains de sable perdus au milieu d'une tempête qui les dépassa.

Souvenons-nous aussi, en ces instants, en prise avec les événements actuels que nous connaissons, qu'il y a 100 ans c'est tout un peuple, uni et solidaire qui fit face aux épreuves, les supporta et en triompha.

Vive la République

Vive la France



MOLLKIRCH...
UN BEL ENDROIT
POUR Y ENSEIGNER

C'est toujours avec un sourire rayonnant et beaucoup d'enthousiasme qu'Alexandra Ronelt accueille petits et grands pour sa 8ème rentrée à l'École de Mollkirch.

Mollkirchoise depuis 2013 et maman de 3 enfants, qui ont tous frottés leurs pantalons sur les bancs de notre école, elle a d'abord décroché un poste d'enseignante chez nous avant de prendre la direction de l'école à la rentrée 2016 à la suite de Nilangela Kremp.

Aussi à l'aise en classe qu'en cours de récréation, Alexandra préfère les lettres aux maths et choisit tout naturellement la filière littéraire avant de s'engager dans une formation d'enseignante.

En début de carrière, plutôt que d'opter pour la facilité, elle se dirige vers le milieu de l'enseignement "spécialisé", c'est-à-dire à travailler au contact d'enfants présentant des difficultés soit de comportement, des déficiences ou un handicap. Quoi de mieux pour apprendre la patience et la persévérance ! La bienveillance est son maître mot et au premier contact, on ressent une grande douceur, de quoi lui confier nos enfants, même les plus petits, en toute confiance.

Très à l'écoute de son équipe et de ses élèves, on sent bien qu'elle privilégie le dialogue, l'écoute et l'échange, et on imagine facilement qu'elle doit se faire violence lorsqu'il faut prendre des décisions suite aux bêtises de nos petits, toujours plus imaginatifs ! D'autant plus depuis qu'elle est à la direction de l'école, et ce n'est pas toujours facile d'alterner les deux casquettes à la fois enseignante et directrice.

Devant la charge de travail et les difficultés liées à la gestion de la crise sanitaire, sourire aux lèvres elle confie qu'il lui arrive d'avoir « un feu d'artifice dans sa tête » face à toutes ces informations, tâches à accomplir et autres problèmes à gérer. Mais, si la charge de travail est importante, la mission, qui lui a été confiée, n'en est pas moins passionnante, et surtout enrichissante d'un point de vue relationnel puisqu'il s'agit d'encadrer une équipe, d'être en lien avec les structures extérieures (la mairie, les centres médico-pédagogiques, le collège...), les parents, sans oublier l'essentiel, les enfants !



Mais le secret d'Alexandra, c'est de savoir parler aux enfants avec leurs mots et lorsque l'un d'eux, pas content de s'être fait gronder, laisse échapper une petite pique pas sympa qui pourrait lui faire de la peine, il s'en veut immédiatement, parce qu'avec sa douceur, son sourire et ses yeux rieurs, décidément on n'a vraiment pas envie de lui faire de la peine à cette maitresse.

CONCILIATION DE JUSTICE

Depuis juin 2019, la CCPR accueille des permanences de conciliation de justice tous les 1ers lundi du mois, de 9h à 12h.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est saisi directement par l'une des parties ou par les deux parties concernées par un litige.

La conciliation est ouverte à toute personne intéressée et peut aider à trouver une issue rapide à un différend sans recourir à une procédure judiciaire. Cela concerne les troubles du voisinage, les désaccords entre personnes, les relations entre bailleurs et locataires, les litiges de la consommation, du commerce, le droit rural, les problèmes de copropriété.

Elle est une condition de recevabilité pour les saisines du tribunal d'instance formées par déclaration au greffe et portant sur un montant inférieur à 4000€ (art. 4 de la loi du 18 novembre 2016).

Elle est gratuite et confidentielle, les propos tenus à cette occasion n'étant pas portés à la connaissance de la juridiction en cas d'échec.

L'accord, le cas échéant, constaté sous l'égide du conciliateur, pourra être homologué par le juge et ainsi avoir la même force obligatoire qu'un jugement.

Communauté de Communes des Portes de Rosheim

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vous avez un litige ? Pensez au conciliateur de justice !

voisin
locataire
bailleur

consommateur
commerçant
salarié

Il est là pour vous aider et c'est gratuit

Conciliateurs de France : www.conciliateurs.fr / www.justice.fr

www.justice.gouv.fr | JusticeGouv | @justice_gouv

ETAT CIVIL

NAISSANCES

12/06/2019 : Rozy REGIN HOLTZ

07/08/2020 : Lucie, Edith, Suzanne BOURGEOIS

19/08/2020 : Charles LOHMANN GASPARD

DECES

03/08/2020 : SPEICHER Germaine, 101 ans

MARIAGE

17/10/2020 : Elodie GERARDIN et Steven COCHON

GRANDS ANNIVERSAIRES

04/08/2020 : Robert LOTZ, 90 ans

Erratum

Monsieur Henri DOLL a eu 80 ans le 08/05/2020 et non 85 ans

NOUVEAUX ARRIVANTS

Marie-Josée KESTLER et Daniel MARAINE

